

---

**AVANT PROPOS**

---

---

---

## TABLE DES MATIERES

---

Avant propos.....	1
Table des matières.....	2
1. INTRODUCTION : CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS .....	5
1.1. Contexte Général.....	5
1.2. Situation du travail des enfants .....	5
1.3. Objectifs général et spécifiques.....	7
2. Méthodologie de la collecte des données .....	8
2.1. Champ de l'enquête.....	8
2.2. Echantillonnage.....	8
2.3. Différentes étapes de mise en œuvre de la méthodologie .....	9
2.4. Questionnaire .....	10
2.5. Définition et concept .....	10
2.5.1. Exploitation sexuelle commerciale des enfants .....	10
2.5.2. Caractéristiques de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants .....	10
2.6. Déroulement de l'opération.....	11
2.7. Traitement et qualité des données .....	13
2.8. Limites.....	13
3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES ENFANTS CIBLES.....	14
3.1. Sexe, âge et lieu d'exercice des enfants cibles.....	14
3.2. Situation familiale et matrimoniale des enfants cibles.....	14
3.3. Appartenance religieuse de l'enfant ou du chef de ménage.....	14
3.4. Cohabitation des enfants cibles .....	14
3.5. Scolarisation des enfants .....	14
3.6. Relation avec la famille.....	14
4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE.....	15
4.1. Structure de l'emploi.....	15
4.1.1. Type et lieu d'activité pratiquée .....	15
4.1.2. Pluriactivité.....	15
4.2. Insertion des enfants dans la prostitution .....	15

4.2.1.	Âge à l'entrée .....	15
4.2.2.	Canaux d'entrée .....	15
4.2.3.	Emploi antérieur.....	15
4.2.4.	Raison de choix de la prostitution.....	15
4.3.	Conditions et revenus d'activité.....	15
4.3.1.	Horaire de travail .....	15
4.3.2.	Types et nombre de clients .....	15
4.3.3.	Nombre de clients .....	15
4.3.4.	Rémunération.....	15
4.3.5.	Revenu moyen mensuel .....	15
4.3.6.	Utilisation du revenu.....	15
4.3.7.	Conflits avec les clients .....	16
4.3.8.	Perspectives.....	16
5.	CHAPITRE 5 : SANTE DES ENFANTS .....	17
5.1.	Etat de santé .....	17
5.1.1.	Situation morbide au cours des six derniers mois.....	17
5.1.2.	Type de personnel de santé consulté.....	17
5.1.3.	Type de pratique sexuelle et santé .....	17
5.2.	Protection contre les IST .....	17
5.2.1.	Connaissance des IST .....	17
5.2.2.	Usage de préservatifs .....	17
5.3.	Consommation des drogues et stupéfiants .....	17
6.	ABUS – TORTURE .....	18
6.1.	Abus subis par les enfants .....	18
6.2.	Torture.....	18
7.	Leçons apprises .....	19
7.1.	Repérage de la cible .....	19
7.1.1.	Problèmes rencontrés .....	19
7.1.2.	Résolution des problèmes .....	19
7.2.	Méthodologie d'approche de la cible.....	19
7.2.1.	Problèmes rencontrés .....	19

7.2.2.	Résolution des problèmes .....	20
7.3.	Leçons tirées.....	20
7.3.1.	Leçons tirées du groupe cible enquêté .....	20
7.3.2.	Leçons tirées des agents enquêteurs .....	20
7.4.	Quelques anecdotes du terrain.....	21
8.	analyse transversale avec les resultats du projet ceclat sur le csec .....	22
8.1.	Analyse du profil des enfants travailleurs de sexe: une approche multidimensionnelle	22
8.2.	Réponse par le programme d'action sur le SCEC .....	22
8.2.1.	Bref rappel sur le programme d'action sur le SCEC .....	22
8.2.2.	Objectifs .....	22
8.2.3.	Moyens d'action .....	23
8.2.4.	Résultats de la mise en œuvre du programme d'action .....	23
9.	Conclusion et Recommandation .....	24
10.	Bibliographie.....	25
11.	Annexes.....	26

## **1. INTRODUCTION : CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS**

---

---

### **1.1. Contexte Général**

Le Togo, un pays de l'Afrique de l'Ouest avec 56 600 Km<sup>2</sup> est limité au Nord par le Burkina Faso, à l'Est par le Bénin, à l'Ouest par le Ghana et au Sud par l'Océan Atlantique. Selon le RGPH 4 (2010) la population du Togo est estimée à 6 191 155 habitants. Une population qui a plus que doublé dans l'espace de 30 ans avec un taux de croissance annuel moyen de 2,8%. Tout comme les autres pays de l'Afrique subsaharienne, la population du Togo est fortement jeune, avec 60% de moins de 25 ans; 42% de moins de 15 ans et 25% âgés de 8 à 17 ans révolus

A l'instar des pays les moins avancés, les ménages togolais connaissent un niveau précarité qui ont nécessité des interventions sociales. Témoignent, les résultats de l'enquête QUIBB 2011 qui indiquent que près de 6 personnes sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté. Avec un fort taux d'activité d'environ 77%, le marché de l'emploi est à dominance informel. En effet, selon le résultat de l'enquête QUIBB 2011, le marché de l'emploi est caractérisé par 72,9% de travailleurs indépendants, avec un taux de sous emploi relativement important (22,8%) et de taux de chômage de l'ordre de 6,5%.

### **1.2. Situation du travail des enfants**

Cette photographie de la précarité de vie des ménages togolais est l'une des causes principales du travail des enfants, un phénomène non recommandé par des conventions internationales et de la législation togolaise. Ainsi, dans le souci d'appréhender ce phénomène, l'Etat togolais avec l'appui technique e d'IPEC et financier du gouvernement français a initié une Enquête Nationale sur le travail des enfants en 2010. Selon les résultats de cette enquête, 58,1% des enfants âgés de 5 à 17 ans révolus sont précocement présents sur le marché du travail, c'est à dire économiquement occupés. Cet état de leur situation d'occupation économique leur astreint des travaux dangereux. Ainsi, 56,9% des enfants économiquement occupés sont astreints aux travaux dangereux. Ce qui a un impact important sur leur fréquentation scolaire, alors que les enfants non victimes du travail des enfants ont un taux de fréquentation d'environ 91%, ceux qui en sont victimes ont un taux de 85%. Ainsi, le risque d'abandon scolaire est élevé chez les enfants qui sont astreints travaux dangereux. La caractéristique principale de ces enfants, c'est qu'ils sont dans des ménages pauvres, plus dans les milieux ruraux, et qu'ils travaillent principalement pour combler le revenu famille. Ils sont dans presque tous les secteurs d'activités dont les principaux sont: agricole (51%), travail domestique (25,9%), l'économie urbaine informel (12,1%).

S'inscrivant dans un cadre général de politique de protection sociale, la problématique sur le travail des enfants au cœur des débats, des programmes et politiques de développement au Togo notamment à travers le document stratégique de réduction de la pauvreté deuxième génération, en particulier par la promotion de l'emploi de jeunes, et des services sociaux de base. Par

ailleurs, l'enquête nationale sur le travail des enfants n'a pas pu appréhender certaines pires formes du travail des enfants, entre autre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants.

En effet, conformément à l'article 151 de la loi N°2006-010 du 13 décembre 2006 du Code de travail au Togo, les pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux comprennent:

- 1 Toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage, ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ;
- 2 L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques;
- 3 L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes ;
- 4 Les travaux qui par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

Parmi ces formes de travail des enfants, l'exploitation sexuelle commerciale constitue et demeure une préoccupation importante au Togo pour diverses raisons.

Selon de nombreuses sources, l'exploitation sexuelle commerciale des enfants existe dans de nombreuses localités du Togo en dépit des interventions des différents acteurs contre ce phénomène dont l'ampleur réelle reste inconnue dans le pays. Ainsi, dans cette droite ligne de ces préoccupations, dans le souci d'améliorer les connaissances sur les pires formes du travail des enfants, et de pouvoir planifier les programmes et politiques qui devront rentrer dans le cadre de mise en œuvre du Plan d'Action National sur l'élimination du travail des enfants au Togo, l'Etat togolais à travers le Ministère du travail, de l'emploi et de la Sécurité Sociale, avec l'appui technique et financier de l'IPEC/SIMPOC et l'appui financier de l'UNICEF a initié cette étude nationale sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants une des pires formes intrinsèques du travail des enfants.

Dans la perspective de combler le déficit d'information et contribuer à la production de données fiables sur les activités des enfants, le Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants d'IPEC (SIMPOC), en collaboration avec la DGSCN, va mettre en œuvre une méthodologie d'estimation des enfants victimes d'exploitation sexuelle au Togo. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet d'IPEC/SIMPOC intitulé «Survey methodologies for national level estimates of children in the unconditional worst forms of child labour (UWFCL)» dont

l'objet est de développer des méthodes statistiques convenables à l'estimation nationale des pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux.

### **1.3. Objectifs général et spécifiques**

L'objectif général de cette étude est d'élaborer un plan d'enquête opérationnel pour mesurer l'ampleur et les caractéristiques des enfants victimes d'exploitation sexuelle commerciale au Togo à l'échelle nationale. Les résultats issus de cette enquête contribueront à améliorer les techniques d'estimation des pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux.

Autour cet objectif principal s'articule les objectifs spécifiques précis pour permettre d'améliorer les connaissances sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants. Il s'agit entre autres de:

1. pouvoir cibler tous les enfants impliqués dans l'exploitation sexuelle commerciale, d'en constituer si possible une liste, se voulant exhaustive.
2. mesurer l'ampleur et les caractéristiques des enfants victimes d'exploitation sexuelle commerciale au Togo ;
3. déterminer les causes et leurs conséquences.

---

## **2. METHODOLOGIE DE LA COLLECTE DES DONNEES**

---

### **2.1. Champ de l'enquête**

L'enquête sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants est une enquête très sensible auprès d'un groupe cible rare. Elle couvre l'ensemble du territoire national, et a pour groupe cible les enfants âgés de 8 à 17 ans révolus, fille comme garçon travaillant dans le commerce du sexe. Etant donné que le groupe cible est particulier il est nécessaire de définir des domaines précis afin de les circonscrire et de pouvoir collecter les informations clés dans l'atteinte de objectifs de cette étude. Ainsi, quatre principales localités sont retenues pour l'étude. Il s'agit de:

1. La Capitale Lomé et sa couronne urbaine (Agoè, Baguida, etc.) ;
2. Les autres grandes villes (Tsévié, Notse, Atakpamé, Anié, Blitta, Sokodé, Kara, Dapaong) et agglomérations (Datcha, Kpele, etc.) de la route internationale N°1
3. Les autres villes touristiques ou frontalières (Aného, Baguida/Avépozo, Agbodrafo, Badou, Kpalimé, Danyi, Cinkassé, Sanvecondji) y inclus les localités de transit des routiers (Aléheridè, Nostè, Niamtougou, etc.) ;
4. Les localités minières ou les villes de hautes attractions commerciales (Hahotoe, Anié, Assahoun, Benjéli, Tabligbo, Kpémé, Vogan, Dagbati, Bassar, etc.).

### **2.2. Echantillonnage**

Selon la réglementation en vigueur au Togo, la pratique de la prostitution est une activité prohibée. De ce fait, il n'existe pas de liste formelle des travailleuses de sexe, qui puissent servir de base de sondage à cette enquête. De plus, même si de telles informations existaient, le commerce du sexe ne se limiterait pas en exclusivité à cette liste car ce travail revêt des réalités diverses et se pratique dans des lieux assez variés et discrets avec pour objectif d'échapper à certains regards et au contrôle de l'Etat.

Par ailleurs, des données et des études sur le phénomène sont très rares et ne permettent pas d'avoir une situation claire de cette activité au Togo. Une étude effectuée au cours de l'année 2009 par L'ONUSIDA a permis de dénombrer environ 8000 prostituées dont environ 4% sont âgées de 12 à 17 ans révolus. Cette étude a également identifié une centaine de sites sur lesquels les activités sexuelles commerciales se déroulent.

Ainsi, avec ces informations, la population des enfants ayant entre 08 et 17 ans et impliquée dans ce genre d'activité ne peut être estimée à plus de 1500 individus.

La mise en place d'une telle liste n'étant pas aisée, car nécessitant la connaissance des lieux de pratique du commerce sexuel et le consentement des pratiquants à se faire enregistrer, la méthodologie de l'enquête est axée sur un recensement exhaustif du groupe cible dans les quatre



principales localités citées précédemment. Cette méthodologie semble être beaucoup plus pratique en l'absence d'une base de sondage. Elle comprend essentiellement trois étapes :

1. Etablir dans un premier temps, la liste de tous les hauts lieux et les périodes pendant lesquels les activités s'y déroulent avec l'appui des ONGs intéressés par cette activité ;
2. Mettre en place un cadre de collaboration entre les acteurs du domaine pour identifier les différents sites et des domaines d'études seront distingués.
3. Procéder à une enquête systématiquement tous les individus présents sur ces lieux et qui sont éligibles au questionnaire (les enfants des deux sexes âgés de 08 à 17 ans révolus).

A cet effet une taille de 1200 enfants âgés de 8 à 17 ans est retenue pour être recensée dans les cinq régions conformément aux sites potentiels identifiés. Par ailleurs, cette démarche sera testée lors de l'enquête pilote afin d'être améliorée pour l'enquête principale.

**-Insérer la répartition a priori pour le recensement-**

### **2.3. Différentes étapes de mise en œuvre de la méthodologie**

S'appuyant sur les domaines d'étude ciblés, et en prenant en compte les étapes de la méthodologie, la mise en œuvre du recensement des enfants victimes de l'exploitation sexuelle commerciale est décomposée comme suit :

1. Dans un premier temps, une étude prospective avec l'appui des structures impliquées dans le secteur des activités sexuelles commerciales est faite pour identifier clairement tous les lieux de prostitution connus qui feront d'office objet de l'enquête.
2. Par la suite, les équipes d'agents de collecte, constituées essentiellement d'animateurs d'ONG impliquées dans ce secteur, se sont rendues sur ces lieux aux heures de fréquentation pour rencontrer toutes les personnes impliquées dans l'activité en s'informant sur leur âge afin de s'assurer qu'elles font partie du champ de l'enquête. Cette étape a été expérimentée lors de l'enquête pilote
3. Un questionnaire est systématiquement appliqué à toute personne impliquée dans l'activité économique sexuelle remplissant le critère d'âge et présente sur les lieux.

Par ailleurs, une question relative à la connaissance d'autres lieux éventuels connus par ces dernières et où la même activité est présente leur a été posée afin d'améliorer la couverture de l'enquête. Ainsi, ces lieux sont aussi visités par la suite.

Afin d'avoir un bon taux de réponse, une question sur les personnes connues par l'enquêté(e) mais non présente sur les lieux au moment de l'enquête lui a été posée pour pouvoir toucher les cibles absentes sur le lieu au moment du passage. Une aide à la mobilisation des connaissances

des enquêté(e)s impliquées dans l'activité leur a été demandée dans ce sens contre une récompense.

## **2.4. Questionnaire**

L'enquête s'est réalisée à l'aide d'un questionnaire bien structuré et cohérent prenant en compte les différentes préoccupations qui entourent la problématique de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants de 8 à 17 ans révolus. Ce questionnaire qui a fait l'objet de validation lors de l'atelier de validation des outils méthodologiques de l'enquête par le comité de pilotage mis en place en la circonstance, comprend cinq modules qui sont:

1. Identification: elle comprend les informations sur la localisation de l'enfant (région, préfecture) et celles du renseignement du questionnaire.
2. Caractéristiques socio-économiques du répondant: il s'agit des informations générales sur l'enfant(sexe, âge, situation familiale et matrimoniale) et des informations sur la scolarisation de l'enfant.
3. Situation dans l'activité: ce module fournit la description de l'activité de l'enfant( âge d'entrée de le métier, la durée dans le métier, etc)
4. Etat de santé: La morbidité de l'enfant et la connaissance des IST font essentiellement l'objet de ce module;
5. Abus: il s'agit des informations sur les abus et violence auxquels l'enfant a eu faire face dans l'exercice de son activité.

Le questionnaire est ainsi administré à tous les enfants de 8 à 17 ans révolus exercent le commerce du sexe dans les cinq régions et la commune de Lomé.

## **2.5. Définition et concept**

### **2.5.1. Exploitation sexuelle commerciale des enfants**

Selon l'article 151 de la loi N°2006-010 du 13 décembre 2006 du Code de travail au Togo l'exploitation sexuelle commerciale des enfants est classée dans la catégorie des pires formes de travail des enfants. Elle se définit comme l'utilisation d'enfants ou d'adolescents – filles ou garçons – âgés de moins de 18 ans, exercée par un adulte accompagnée d'un paiement en argent ou en nature à l'enfant ou adolescent ou à un ou plusieurs tiers.

### **2.5.2. Caractéristiques de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants**

L'exploitation sexuelle commerciale des enfants comprend toutes les activités suivantes:

- l'utilisation de garçons, filles et adolescents dans des activités sexuelles rémunérées en espèces ou en nature (généralement appelée de la prostitution enfantine) dans la rue ou dans des établissements tels que des maisons closes, des discothèques,
- des salons de massage, des bars, des hôtels et des restaurants, entre autres;
- la traite de garçons, filles et adolescents à des fins d'exploitation sexuelle commerciale;
- le tourisme sexuel avec des enfants;
- la production, promotion et distribution de pornographie impliquant des enfants;
- l'utilisation d'enfants dans des spectacles sexuels (publics ou privés).

## **2.6. Déroulement de l'opération**

L'enquête sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants de 8 à 17 ans révolus n'est pas une enquête comme les autres. La mise en œuvre a été participative incluant les acteurs clés intervenant sur la thématique, à savoir:

1. le ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale
2. le ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale,
3. le ministère du tourisme
4. le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales
5. le ministère de la sécurité et de la protection civile
6. les ONGs,
7. les syndicats des travailleurs,
8. le patronat

Tous ces acteurs font partie ainsi du comité de pilotage de l'enquête. La constitution de ce comité a marqué le démarrage de l'enquête.

### **2.6.1. Phase pilote**

Dans l'optique de tester la méthodologie et les outils de collectes de l'enquête CSEC, une enquête pilote a été planifiée et a eu lieu le 14 et 16 juillet 2012. Avant la phase terrain de cette enquête pilote, une formation des six(6) agents de collectes et de deux contrôleurs s'était déroulée le 12 et 13 juillet. La phase active de l'enquête pilote s'est déroulée dans deux milieux, un urbain et l'autre rural. Ce choix a été fait pour cerner les réalités des deux milieux. Il s'agit de la commune de Lomé, et sa périphérie (préfecture du golfe). En tout 20 sites de prostitutions ou hauts lieux ont été parcourus et 74 enfants de 8 à 17 ans révolus ont été recensés et enquêtés. Il faut noter qu'au cours de l'enquête pilote aucun garçon n'a été recensé.

Le traitement des données de l'enquête pilote a ainsi permis d'ajuster les outils de collectes notamment le questionnaire, et de revoir la stratégie à définir pour la phase principale.

### **2.6.2. Phase de sensibilisation**

Etant donné que la thématique sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants est très sensible, il a été planifié également les missions de sensibilisation et d'identification des sites. Ces missions ont pour objectifs d'établir la liste de tous les lieux possible de prostitution en collaboration avec les ONGs travaillant sur la thématique et les Directions régionales de la protection de l'enfance ainsi que les autres partenaires clés tels que la sécurité, le tourisme et les syndicats. En effet, la liste des sites prostitutions est un élément clé dans la méthodologie de l'enquête. Elle a permis d'établir entre autre l'itinéraire de l'enquête principale et de pouvoir canaliser le champ de l'enquête. Ces missions déroulées sur la période du 19 au 22 Aout 2012 ont permis de mettre en place un partenariat entre les acteurs clés des cinq(5) régions pour la réussite de la phase terrain. Ce qui a permis d'établir une liste de 90 sites potentiels.

### **2.6.3. Enquête principale**

La phase terrain de l'enquête principale a eu lieu du 6 au 23 septembre 2012. Avant les opérations sur le terrain, une formation regroupant 28 agents enquêteurs et 8 agents contrôleurs s'est déroulée du 31 aout au 02 septembre 2012, avec la participation du représentant du BIT au Togo et du IPEC/SIMPOC. Cette formation a permis aux enquêteurs de maîtriser le questionnaire et la méthodologie de collecte. Un atout de cette formation est que les participants sont les personnes ressources des ONGs travaillant sur la thématique de l'exploitation sexuelle

commerciale des enfants. Cette homogénéité du groupe a contribué à l'échange des expériences et d'harmoniser les techniques d'approche de la cible.

Après la formation, les agents sont déployés dans leurs zones de travail pour 16 jours de collectes intenses. La méthodologie étant le recensement complet des enfants travailleurs de sexe dans les sites potentiels identifiés. Les agents de terrains ont procédé à cet exercice suivant un quota bien défini dans chaque région. Du fait que la taille de l'échantillon qui est fixée à 1200 et en considérant 10% de non réponse soit environ 1350 enfants de 8 à 17 ans révolus, les agents enquêteurs ont reçu chacun un nombre fixé d'enfants à enquêter dans chaque région. Ces quotas n'ont pas été atteints dans certaines régions. Par ailleurs, dans les régions comme Kara, Lomé, et Plateaux les agents ont pu approcher leurs différents quotas.

### **2.7. Traitement et qualité des données**

Les traitements des données de l'enquête principale tout comme l'enquête pilote ont subi le même processus. La maquette de saisie a été conçue avec le logiciel CsPro 4.1 et l'apurement des données et les tabulations sont réalisés respectivement avec le logiciel STATA et SPSS. Pour pouvoir assurer la qualité des données de l'enquête principale, une formation de 2 jours a été organisée à l'attention de 12 agents de saisie, de 4 administrateurs de questionnaire et de 2 contrôleurs de saisie. Une retraite consacrée à l'apurement des données a eu lieu, ceci toujours dans le but d'assurer la qualité des données.

### **2.8. Limites**

Comme toute enquête, l'enquête sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants a aussi des limites. En effet, compte tenu de l'absence d'une base de données du fait du caractère non légal de l'activité menée par les enfants, l'équipe de la DGSCN et d'IPEC/SIMPOC ont voulu expérimenter le recensement des enfants sur les différents sites identifiés. Mais cette méthodologie a connue quelques limites.

- La mobilité des enfants rend difficile le recensement des enfants sur les sites;
- Ce recensement des enfants n'a pas couvrir tous les sites de régions, à cause des moyens à la disposition et aussi de la méconnaissance de certains sites par les acteurs;
- Le phénomène est invisible dans certains régions ce qui n'a pas permis d'atteindre les quotas prédéfinis dans ces régions

### **3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES ENFANTS CIBLES**

---

---

**3.1. Sexe, âge et lieu d'exercice des enfants cibles**

**3.2. Situation familiale et matrimoniale des enfants cibles**

**3.3. Appartenance religieuse de l'enfant ou du chef de ménage**

**3.4. Cohabitation des enfants cibles**

**3.5. Scolarisation des enfants**

**3.6. Relation avec la famille**

## **4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE**

---

---

### **4.1. Structure de l'emploi**

#### **4.1.1. Type et lieu d'activité pratiquée**

#### **4.1.2. Pluriactivité**

### **4.2. Insertion des enfants dans la prostitution**

#### **4.2.1. Âge à l'entrée**

#### **4.2.2. Canaux d'entrée**

#### **4.2.3. Emploi antérieur**

#### **4.2.4. Raison de choix de la prostitution**

### **4.3. Conditions et revenus d'activité**

#### **4.3.1. Horaire de travail**

#### **4.3.2. Types et nombre de clients**

#### **4.3.3. Nombre de clients**

#### **4.3.4. Rémunération**

#### **4.3.5. Revenu moyen mensuel**

#### **4.3.6. Utilisation du revenu**

**4.3.7. Conflits avec les clients**

**4.3.8. Perspectives**



## **5. CHAPITRE 5 : SANTE DES ENFANTS**

---

---

### **5.1. Etat de santé**

#### **5.1.1. Situation morbide au cours des six derniers mois**

#### **5.1.2. Type de personnel de santé consulté**

#### **5.1.3. Type de pratique sexuelle et santé**

### **5.2. Protection contre les IST**

#### **5.2.1. Connaissance des IST**

#### **5.2.2. Usage de préservatifs**

### **5.3. Consommation des drogues et stupéfiants**

## **6. ABUS – TORTURE**

---

---

### **6.1. Abus subis par les enfants**

### **6.2. Torture**

## **7. LEÇONS APPRISE**

---

---

### **7.1. Repérage de la cible**

#### **7.1.1. Problèmes rencontrés**

La méthodologie spécifique de cette enquête est le recensement des enfants de 8 à 17 ans révolus se trouvant dans le travail de sexe. Cette méthodologie expliquée aux agents enquêteurs lors de la formation pour la collecte principale semble à première être facile à mettre à en œuvre. Mais la réalité sur le terrain en est autre chose. Les agents déployés dans leur zone respectives doivent prendre contact avec les gérants des hôtels, bars, maisons closes ou encore les proxénètes pour expliquer l'objet de l'enquête. Ces derniers à leur tour devront les introduire aux enfants. La mise en œuvre de ce schéma a été difficile dans l'ensemble des cas, pour la simple raison cette activité est illécite. Ainsi, certains gérants de maisons closes ont refusé l'accès aux agents enquêteurs, d'autres ont déclaré n'avoir pas connaissance de ce phénomène dans leur milieu. Ces difficultés d'accès aux sites ont eu d'impact sur les quotas alloués aux agents enquêteurs.

#### **7.1.2. Résolution des problèmes**

Pour pallier ces difficultés, les agents enquêteurs ont dû élargir leur champ de collecte. En effet, au départ une liste des sites potentiels a été remise à chaque équipe de collecte. Mais constatant des réticences sur certains sites, les agents se sont informés par rapport à d'autres sites. Par ailleurs, la mise en œuvre de la méthodologie, il a été prévu de rémunérer les guides sur les sites. Ce qui a permis de contrecarrer le blocage de certains gérants ou proxénètes. En outre, les agents choisissent les heures de pointes pour administrer les questionnaires, quelque fois vers une(1) heure du matin.

### **7.2. Méthodologie d'approche de la cible**

#### **7.2.1. Problèmes rencontrés**

Comme dans le ciblage des enfants travailleurs de sexe, l'administration du questionnaire n'est sans problème. Le caractère sensible de l'étude justifie les différentes difficultés rencontrées dans l'administration des questionnaires. Étant donné que l'exploitation sexuelle commerciale des enfants se révèle l'une des pires formes intrinsèques du travail des enfants dont prohibée par la législation nationale, les enfants et les proxénètes sont souvent la cible de rafles des forces de l'ordre. Ainsi, la présence des agents enquêteurs est mal vue par les enfants et les proxénètes, ils assimilent ces agents aux policiers ou à des intrus pouvant empêcher leur activité. Il faut noter que certaines localités d'enquête sont des ghettos où la drogue circule librement, l'instar de la

zone portuaire de Lomé. Pour y rentrer et administrer les questionnaires exigent beaucoup d'astuces.

### **7.2.2. Résolution des problèmes**

Pour arriver à contourner ces difficultés, des solutions d'approches ont été proposées:

- La mission de sensibilisation et d'identification a travaillé avec les forces de l'ordre dans le but de collaborer avec les équipes de terrain. Ainsi, dans les régions des lettres ont été adressées au ministère de la Sécurité et de la protection civile ainsi qu'au ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales. La police a particulièrement suspendu les rafles dans les milieux de prostitutions durant la période de l'enquête, ce qui a permis de réduire la dispersion de la cible au niveau des cibles;
- Une rémunération de 1500 FCFA a été proposée pour occuper le temps de travail des enfants et les mettre ainsi en confiance;
- Les agents enquêteurs, surtout se présentent comme des clients, ce qui leur permet d'expliquer le but de leur présence sur les lieux
- Un autre atout est le fait l'équipe de collecte est composée des agents des ONGs qui travaillent sur la thématique, et donc sont connus de certains milieux de prostitution pour leur appui et conseil.

## **7.3. Leçons tirées**

### **7.3.1. Leçons tirées du groupe cible enquêté**

### **7.3.2. Leçons tirées des agents enquêteurs**

Les leçons tirées des agents enquêteurs concernent tant le recrutement, la formation que le déroulement de la collecte sur le terrain

#### **Recrutement des agents enquêteurs**

Comme c'est si bien spécifié dans la méthodologie de l'enquête, les réflexions ont montré qu'il est important d'impliquer les acteurs des ONGs qui travaillent sur la thématique de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants ou dans un domaine connexe dans collecte des informations. Cette approche s'explique par le fait que les personnes ressources ont une habilité de rentrer en contact avec la cible. Ainsi, leur recrutement comme agents enquêteurs a favorisé la collecte sur le terrain. Arriver des cinq régions et de la commune de Lomé, les agents enquêteurs ont apporté leur vision de la réalité de leurs différentes zones d'intervention. Ces échanges d'expériences lors de la formation ont été utiles dans la définition de la stratégie de collecte de données. De cette

expérience, il serait utile d'adopter cette stratégie d'approche en impliquant les acteurs impliqués directement sur des thématiques pointues dans la collecte des données.

### **Déroulement de la collecte des données**

Etant donné que la plupart des agents de collecte étaient familiarisés les stratégies d'approche avec la cible, la collecte des données a été plus ou moins fastidieuse. Néanmoins, il est à noter des difficultés à des degrés différents dans les zones de collectes. Ces difficultés sont d'une part d'ordre sécuritaire et d'autre part liées spécificités des zones.

Pour ce qui relève de la sécurité, les agents de collecte, pour atteindre les quotas fixés pour chaque équipe, sont appelés à travailler la nuit. Cela est d'autant plus vrai à Lomé et à Kara où l'ambiance dans ces lieux s'instaure à partir de 22 heures. En effet, dans certaines zones où le travail du sexe ne s'exerce pas dans les maisons closes, les enfants sont occupés en général dans la journée par le vente ambulante ou le portefaix, etc., et s'adonnent au travail du sexe la nuit. Dans ces conditions la sécurité des agents enquêteurs était en jeu. Ainsi, des cas de tentatives d'agression ont été notés au niveau de la frontière de Kodjoviacopé.

Par rapport aux spécificités des zones, il est également noté que la collecte a été facile dans les maisons closes sur la demande des gérants ou des proxénètes. Par contre, du fait de la caractéristique des coins des grandes villes (Lomé, Kara, Kpalimé), les agents enquêteurs ont remarqué la dispersion de la cible, qui dès fois se place dans les lieux obscurs attendant leur client. Ils sont obligés de négocier individuellement avec les enfants ou passer par des guides qui connaissent bien ces milieux et qui pour la plupart des répondants des ONGs spécialisées dans le domaine. Par ailleurs, des zones comme Katanga et Gbetiogbe(zone portuaire) ont des particularités hors du commun. Ce sont les zones dites "Ghetto" où la drogue circule et dont l'accès est quasi difficile. Les agents qui se sont rendus rappellent que ces zones sont risquées et dont l'accès ne serait rendu possible que par un intermédiaire (chef de Ghetto, ou guide).

Il ressort que la réussite de cette opération est due en partie éléments clés suivant:

- Les agents enquêteurs sont des spécialistes du domaine et travaillent tard la nuit;
- L'utilisation des guides pour approcher la cible;
- Une connaissance à priori des sites de prostitution;
- La motivation aux enquêtes.

### **7.4. Quelques anecdotes du terrain**

---

## **8. ANALYSE TRANSVERALE AVEC LES RESULTATS DU PROJET CECLET SUR LE CSEC**

---

### **8.1. Analyse du profil des enfants travailleurs de sexe: une approche multidimensionnelle**

### **8.2. Réponse par le programme d'action sur le CSEC**

#### **8.2.1. Bref rappel sur le programme d'action sur le CSEC**

#### **8.2.2. Objectifs**

Le programme d'action sur le CSEC vise deux catégories d'objectifs: Un objet

Objectif de développement

Contribuer à l'abolition des pires formes du travail des enfants à travers l'éducation au Togo

Objectifs immédiats

Au terme du programme,

Deux cent dix (210) acteurs sur l'exploitation sexuelle commerciale dont quinze (15) animateurs du centre la Providence et Foyer Antonio, trente et cinq (35) agents de police, 35 agents du secteur du tourisme, membres des syndicats de l'hôtellerie et animateurs des médias de proximité, 100 membres des CDQ et 25 pairs éducateurs seront informés et sensibilisés sur le phénomène de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants ainsi que des campagnes de sensibilisation de masse seront conduites à l'endroit des élèves, des apprentis, des parents et des filles du milieu prostitutionnel.

Cent soixante (160) filles de 10 à 17 ans dont soixante (60) filles victimes d'exploitation sexuelle commerciale et cent (100) filles à risque seront protégées et réhabilitées à travers des services éducatifs

Des données quantitatives et qualitatives sur le phénomène de l'exploitation sexuelle commerciale à Lomé (les caractéristiques des enfants victimes d'exploitation sexuelles commerciales, les causes, les conséquences, les milieux d'exploitation, les zones à risque, le profil des clients, les conditions familiales, socio-économiques et culturelles favorisant l'exposition des enfants à l'exploitation sexuelle commerciale, les liens entre l'exploitation sexuelle commerciale et les autres formes de travail des enfants ainsi que les besoins socio – éducatifs, de formation et de réinsertion sociale des filles.) auront été capitalisées et diffusées.

**8.2.3. Moyens d'action**

**8.2.4. Résultats de la mise en œuvre du programme d'action**

**8.3. Amélioration des conditions des enfants grâce au programme d'action sur le CSEC:  
Études de cas**

**8.3.1. Cas d'enfants internés dans les centres**

**8.3.2. Cas d'enfants hors des centres**

---

## **9. CONCLUSION ET RECOMMANDATION**

---



---

## **10.BIBLIOGRAPHIE**

---

---

## **11. ANNEXES**

---

---

### **11.1. Questionnaire**